



## AVIS AUX HABITANTS DE LA COMMUNE DE WANZE Importants travaux de pose de collecteurs d'eaux usées

Votre correspondant : Service travaux-GUISSE Jacques (☎ 085/27.07.31)

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Afin de préserver cette ressource précieuse que constitue l'eau, l'Union européenne impose l'épuration des eaux usées pour les zones d'assainissement collectif. Une grande partie du territoire wanzoïse est donc directement concerné par ces exigences. C'est pourquoi, des collecteurs principaux doivent être posés afin de relier les égouts de notre commune à la station d'épuration collective en cours de construction à Amay.

La pose de ces collecteurs nécessite d'importants travaux. C'est l'Association intercommunale pour le démergement et l'épuration des communes de la Province de Liège (A.I.D.E.) qui sera le maître d'ouvrage de ces travaux commandés et financés par la Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.).

**Les travaux pour la pose du collecteur de Bas-Oha devraient commencer au début du mois d'août** : ils concerneront les rues F. Piette, des Sucrieries et O. Lelarge.

**Pour le collecteur de la Mehaigne (Antheit et Wanze), les travaux devraient débuter en octobre** : ils concerneront la chaussée de Tirlemont (depuis son carrefour avec la rue J. Jaurès jusqu'à Statte), et la rue O. Lelarge.

La réalisation de ces travaux d'envergure risque d'entraîner certaines perturbations et d'inévitables embarras de circulation dans les quartiers concernés.

Conscientes de la situation, en collaboration avec la Zone de police, les autorités communales wanzoïses mettront tout en œuvre afin que les impacts négatifs de ces travaux soient réduits au maximum.

**Des réunions d'information à l'attention de nos citoyens seront organisées mi-juin pour les travaux concernant le collecteur de Bas-Oha et dans le courant du mois d'août pour le chantier concernant le collecteur de la Mehaigne.** La population wanzoïse sera bien entendu avertie en temps utile des dates de ces réunions et du lieu où elles se tiendront.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments distingués.

Par le Collège,

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Ph. RADOUX

C. PARMENTIER